

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =  
Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 35 (1985)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Dieu dans l'art. Sollicitudini Nostrae de Benoît XIV (1745) et l'affaire  
Crescence de Kaufbeuren [François Boespflug]

**Autor:** Bedouelle, Guy

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

FRANÇOIS BOESPFLUG, *Dieu dans l'art. Sollicitudini Nostrae de Benoît XIV (1745) et l'affaire Crescence de Kaufbeuren*. Préface de A. CHASTEL, postface de L. OUSPENSKY. Paris, Editions du Cerf, 1984. 379 p. (coll. Histoire).

Lorsqu'un auteur découvre un sujet inédit, ou du moins peu connu ou même oublié, et qui, tout en étant bien délimité, lui permet de déboucher sur une problématique aussi générale que les conditions de validité des représentations de Dieu dans la tradition occidentale, on ne peut qu'admirer son habileté et sa bonne fortune. Tel est le cas de F. Boespflug dans un livre au carrefour de plusieurs disciplines: histoire des idées, histoire de l'art, théologie, et même droit canon. Avec son titre, il a choisi de présenter son thème dans sa dimension la plus large mais il l'a honnêtement balancé par un sous-titre bien plus précis: il s'agit donc d'une étude d'une lettre officielle de Benoît XIV: *Sollicitudini nostrae* (1745) occasionnée par les controverses autour d'une religieuse bavaroise: Crescence de Kaufbeuren.

La première partie, écrite d'une plume alerte et un peu malicieuse, donne le récit, qu'il réussit à rendre passionnant, de «l'affaire» déclenchée par les visions d'une mystique franciscaine, Crescence Höss, du couvent de Kaufbeuren (1682-1744). Elle voyait en particulier le Saint-Esprit sous la forme d'un «beau jeune homme». On en fit faire un tableau: un jeune homme dans le ciel, la tête entourée de langues de feu (p. 145 et p. 147). En 1744 une enquête fut ordonnée. L'année suivante, le pape Benoît XIV, Lambertini (élu en 1740), pontife érudit et savant, auteur d'un grand traité sur les Canonisations (1734-1738), trancha la question par une longue lettre à l'évêque d'Augsbourg, en profitant pour traiter longuement du problème précis qu'on lui a soumis mais abordant aussi les critères d'une représentation, théologiquement valide, de Dieu comme Trinité.

Ce texte transcrit en tête du livre et soigneusement traduit, aurait eu sa place plus logiquement après l'exposé l'historique. La seconde partie en est en effet un commentaire solide, charpenté et remarquablement informé sur le problème de la représentation de Dieu. La tradition catholique; les opinions des Réformateurs protestants, évidemment réticents; et «le consensus des théologiens» invoqué par Benoît XIV qui les cite nommément les uns après les autres, permettent de dresser un catalogue des images du Saint-Esprit et de la Trinité, qu'il est dès lors loisible de classer en représentations prosrites, permises ou simplement tolérées. Benoît XIV formule le principe général d'une légitimité des images de Dieu rattachées directement à l'Écriture sainte (ainsi pour le Saint-Esprit, la colombe ou les langues de feu): il est dans la droite ligne du concile de Trente relayé par le Catéchisme romain.

L'auteur situe fort bien cette décision dans l'atmosphère de l'*Aufklärung* catholique dans laquelle baigne le Pape «des Lumières». La crainte de Benoît XIV est qu'on puisse accuser l'Église romaine de superstition si elle tolère des images de la Trinité, par trop arbitraires (p. 122; p. 171). Mais, à ce propos, n'aurait-il pas été fécond de remarquer que Benoît XIV est le Pape qui a conclu par une condamnation définitive la douloureuse affaire des rites chinois par la Bulle *Ex quo singulari* en 1742 et aussi celle des rites malabars (*Omnium sollicitudinum*) l'année précédant le texte étudié? Le motif en est le même: la crainte obsessionnelle de la «superstition». Mais on peut la voir aussi sous l'aspect d'une particulière «sollicitude» pour protéger le message chrétien de toute contamination.

Le Père Boespflug centre plutôt son exposé sur le statut de l'image en théologie catholique. Notons que le dernier épisode de cette controverse a son lieu dans le canton de Fribourg, à l'église de Semsales où Gino Severini, vers 1925, a représenté la Trinité comme trois personnages identiques (ce qui était licite) mais avec leurs attributs respectifs (le globe, la croix, la colombe). En 1928 le cardinal Merry del Val réclama que la fresque fût voilée, et, la même année, on détruisit le fameux tableau de Kaufbeuren. La conclusion du livre, comme la postface de Leonid Ouspensky, le

meilleur théologien de l'iconographie dans l'Eglise orthodoxe, élargissent le débat, au-delà de la perspective un peu étroite de Benoît XIV – et, peut-être, de la théologie occidentale elle-même.

Fribourg

Guy Bedouelle

MARCEL VOGNE, *La presse périodique en Franche-Comté des origines à 1870.*

Besançon, Imprimerie Néo-Typo, 1977-81. 7 vol., 415 p., 326 p., 447 p., 421 p., 392 p., 357 p. et 396 p. (Chez l'auteur, La Chapelle, F-39110 Salins).

Parue dès la fin des années soixante-dix, l'œuvre monumentale de Marcel Vogne semble avoir échappé à l'attention des chercheurs suisses. Et pourtant, elle constitue sans doute la contribution française la plus importante à l'histoire de la presse depuis la synthèse de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (*Histoire générale de la presse française*, 1969).

Dans l'intervalle, l'étude d'André Cabanis (*La presse sous le Consulat et l'Empire, 1799-1814*, 1975) a renouvelé notre connaissance de la presse napoléonienne. L'auteur s'était fixé pour objectif de cerner le phénomène *dans sa globalité*. A travers une période qui vaut paradoxalement d'être scrutée par l'abaissement qu'un régime fait subir à ce média, il a réussi à donner à son analyse les dimensions qui convenaient: celles d'une Europe, Suisse comprise, «vassalisée» par la propagande et la police impériales. Marcel Vogne a voulu, lui, étudier la presse *dans sa singularité*. Partant d'un point de vue opposé, il parvient pareillement à donner valeur générale à sa démonstration, qui s'appuie sur la recension de plus de cinq cents périodiques comtois.

L'approche, par une province significative, était d'autant plus indiquée dans le cas présent que la domination de la presse parisienne avait fortement orienté l'historiographie en ce domaine. Or, le danger des généralisations hâtives est particulièrement grand pour l'histoire de la presse avant l'avènement du quotidien. Par ailleurs, à l'image des principales thèses d'Etat françaises, cette recherche est aussi l'occasion d'une analyse plus globale, qui s'appuie constamment sur des sources comparatives très étendues. Elle ne saurait laisser indifférents les historiens suisses, ne serait-ce que par le choix d'un cadre spatial qui ne manque pas d'offrir de nombreuses interférences avec la presse helvétique.

L'ouvrage se décompose en deux parties d'inégale longueur, deux volumes de synthèse suivis de cinq volumes d'analyse. La première partie s'ouvre sur une histoire «traditionnelle», chronologique de la presse des actuels départements du Jura, du Doubs avec le Pays de Montbéliard, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Des origines à 1870, celle-ci englobe à la fois la première période de l'histoire technique de l'impression (elle s'arrête en France vers 1820, moment où la «presse plate» s'efface devant la «presse mécanique») et l'effervescence politique du XIXe siècle, largement alimentée par le débat autour de la liberté de la presse et par la constitution d'un quatrième pouvoir. Dans une province où la presse a connu des débuts plus tardifs que dans les pays rhénans, les moments forts de l'évolution restent l'apparition d'une première presse d'opinion à l'époque de la Révolution française, sa seconde naissance à la fin de la Restauration, les difficultés de la presse démocratique sous la République de 1848 et le développement d'une presse d'information sous le Second Empire. Les rapports avec les autorités administratives et sociales (préfectures, monde politique, clergé) et avec les tribunaux font l'objet de chapitres particuliers. Le contenu des journaux et leurs lecteurs occupent une large place également. Par ailleurs, des chapitres précis et neufs s'attachent abondamment à l'entreprise de presse et fournissent d'importants apports à l'histoire sociale et culturelle, moins à l'histoire économique et technique, par défaut de comptabili-